M. Miellet, ministre des Pensions, a présidé la journée de clôture du Congrès des Amputés de guerre à Lille

(Ph. J. de Rx.)

A gauche : M. Miellet, ministre des Pensions, ayant à sa gauche M. Robert Allègre, président de la Fédération des Amputés.
A droite : La tête du cortège.

La journée de clôture du Congrès national de la Fédération nationale des Amputés de France s'est terminée hier, à Lille au mieux des espoirs de ceux que la guerre a meurtris. Elle laisse augurer dans un avenir prochain, que les justes satisfactions que les amputés sont en droit d'attendre du Gouvernement, leur seront enfin accordées.

Le ministre des Pensions, M. Miellet, président de la Fédération nationale des Amputés, avait tenu à témoigner par sa présence tout l'intérêt qu'il porte à ceux qui, comme lui, ont souffert et souffrent encore de la grande guerre.

LA SÉANCE PLÉNIÈRE

Une séance plénière eut lieu à 9 h. 30, au Grand Théâtre, où les vœux émis par les diverses commissions de la Fédération devaient être soumis au vote des congressistes.

M. Robert Allègre, le président du groupe du Nord et du Pas-de-Calais des amputés de guerre, qui présidait, salua les représentants de la Fédération des Amputés belges, venus témoigner leur sympathie à leurs anciens frères d'armes français.

Lecture ayant ensuite été donnée des rapports moral et financier, les conclusions des commissions furent adoptées par toute l'assistance. Ces conclusions comportent, outre de nombreux points d'un certain intérêt « la réalisation intégrale du coefficient d'aide, déjà reconnu par les experts, l'indemnisation des infirmités résultant du port des appareils de prothèse, une juste reconnaissance des blessures pour la fixation du taux de pension, la Légion d'honneur pour tous les amputés sans distinction de pourcentage d'invalidité, la médaille militaire pour les amputés d'après guerre, etc. »

Les congressistes repoussèrent encore tout projet de diminution et de rachat des pensions et demandèrent que les enfants des amputés soient assimilés aux pupilles de la Nation, et la possibilité pour les veuves de recueillir la pension versée à leurs maris.

D'autre part, les victimes civiles voudraient obtenir les mêmes droits que les amputés militaires.

A la suite des délibérations, l'assemblée décida qu'une grande manifestation aurait lieu à Paris, à fin d'année. Le prochain congrès a été fixé pour la même époque en 1934, à Montpellier.

LA RÉCEPTION DE M. MIELLET

Au sortir du Théâtre, les congressistes se rendirent à la gare pour recevoir le ministre, venu par le train de 10 h. 56. Sur le quai l'attendaient MM. Langeron, préfet; R. Allègre, président du Groupe du Nord; Hayez et Demesmay, sénateurs; des Rotours, Delsart, Desprez, députés; le colonel Cousin, représentant le général Petin; Boniface, chef de la section départementale des pensions; le médecin-général Ou; Olivier, président de la Fédération des Anciens Combattants du Nord; Degouy, président de l'A.G.M.G.; Szumlanski, président des Gueules cassées; Theffer de Poncheville, etc...

Sur la place de la Gare, le ministre et sa suite furent accueillis au son de la « Marseillaise » exécutée par la musique du 43e R.I.

Un cortège se forma, composé des Amputés de la région, des délégations d'Anciens Combattants et de Victimes civiles, pour se rendre au Monument aux Morts, où des fleurs furent déposées par M. Allègre et les délégués des Anciens Combattants et des Amputés belges. Une plaque de marbre fut également placée contre le monument. Après un instant de recueillement, les congressistes montèrent dans les voitures mises à leur disposition par la Compagnie des tramways, pour se rendre à la Foire, où se tenait le banquet.

Pendant ce temps, les membres du Comité fédéral accompagnèrent M. Miellet au siège du Groupement régional, rue Léonard-Danel, où se déroula une réception intime.

LE BANQUET

A 13 h., dans la salle des fêtes du grand hall de la Foire, près de six cents convives se trouvaient réunis sous la présidence de M. Miellet.

Durant le repas, un orchestre symphonique se fit entendre, puis quand vint le champagne, M. Miellet donna successivement la parole à MM. Langeron, préfet du Nord; Allègre; Vandenbroch, président des Amputés belges; Olivier, président de la section du Nord des A.C.; Pronst; Arquembourg, conseiller municipal de Lille; Desprets, député du Nord, qui tous exprimèrent leurs sentiments d'admiration et de gratitude pour la belle phalange des Amputés et formèrent des vœux pour que les droits imprescriptibles de ces derniers soient enfin reconnus dans leur plénitude.

M. Miellet assura ses frères d'armes de toute la sollicitude qu'il leur témoignait et promit de faire aboutir leurs légitimes revendications.

C'est sur le traditionnel « Vivat des Flandres », chanté par toute l'assistance, que se termina cette réunion fraternelle.

Le Salon des Artistes français

La manifestation de 1933 n'est ni meilleure ni pire que ses devancières.

Elle manifeste cependant plus de recherche du côté des jeunes, mais les « hors concours » continuent paisiblement l'exploitation de leurs procédés.

Les peintures exposées, si elles sont cette fois plus nombreuses de quelques centaines, sont d'un format plus modeste et la présentation d'ensemble est de ce fait plus agréable.

On ne trouve que rarement aux artistes français l'œuvre d'exception qui classe du coup un artiste et il ne faut espérer l'imprévu cette année encore. On remarque surtout ici la peinture conventionnelle, académique, ce qui rend monotone ce Salon que nous allons parcourir en suivant l'ordre numérique.

Salle I. — Celle-ci contient une cinquantaine de grandes toiles exécutées par les jeunes exposants. Le Lillois Cassel, dans son « Marché aux poissons de Bruges », a témoigné de qualités d'observation et rendu avec vérité l'atmosphère du pays flamand. Ses personnages sont souples et la sincérité de l'étude est facilement perçue.

Chérubini fait étinceler les couleurs dans le « Carnaval à Venise ».

Les « Péniches dans un canal du Nord, l'hiver », de Bouquet, sont énergiquement peintes, et l'étude réaliste: « Les Clochards », de René Aubert, ne manque pas de vérités.

Salle II. — Une importante décoration de Guillonnet, un paysage de montagne par Suzanne De Jaegher, une belle étude biblique du Hollandais Jurres et les paysages stylisés de Jacob sont à retenir.

Salle III. — L'important paysage de Désiré Lucas occupe le centre d'un panneau. Cet envoi est complété par un distingué portrait d'homme d'une riche harmonie. Marthe Réol a modestement exposé deux jolis panneaux de fleurs délicatement peints.

Le portrait d'homme par Maxence nous plaît mieux que sa trop conventionnelle « Méditation ».

Salle IV. — Le beau portrait d'homme par Louis Roger, les envois de Giess, spécialement personnaire de la villa Médicis, la « Fillette » de Chabas et la sensible place de la Concorde que Willaume a traduite dans sa note grise et personnelle sont à retenir.

Salle V. — Raymond Tellier montre une imposante étude de la cathédrale d'Amiens; Adler, deux petits paysages normands du plus délicieux effet et une paisible rue provinciale d'une exécution parfaite.

Nous revoyons de Ribeaucourt, décédé dernièrement, une émouvante marine.

Salle VI. — Le pointilliste Henri Martin nous charme une fois de plus avec son motif décoratif: l'« Idylle », panneau décoratif destiné à la Chambre de Commerce de Béziers. La composition de Gérardin: « Jeunes filles au bord de l'eau », dénote un réel talent.

Salle VII. — Le Tourquennois Léty a délassé les paysages du Nord pour la Provence et il en a reproduit avec talent et le sens de la lumière un de ses aspects caractéristiques.

Dilly ne se renouvelle pas. Il nous montre une vieille femme dans un intérieur flamand égayé par de clairs rayons. Son paysage de Bruges est d'un agréable effet.

La « Sortie de messe en Bretagne », par Bouchor, témoigne du talent d'observation du peintre qui a rendu parfaitement l'attitude des fidèles tout en surveillant son paysage.

Salle VIII. — On s'arrête, ému, devant le « Président Doumer », étude inachevée que Marcel Baschet venait de commencer lors du terrible drame et qui montre cependant nettement la personnalité du modèle, représenté debout, la tête haute, et éclairé par une lumière vive. Cette toile est encadrée par deux dessins de Pointelin, décédé dernièrement à 95 ans.

Dupuy a peint les sœurs de la Compassion en robe blanche, surveillant le jeu de jeunes enfants, en notant harmonieusement les effets de lumière.

Salle IX. — Deux importantes toiles de Montézin nous inondent d'un éclat fulgurant. Son « Bûcherons au travail » nous fait éprouver la sensation d'un vigoureux soleil, tandis que son paysage, plus reposant, mais non moins animé, nous prouve, s'il en était besoin, la connaissance approfondie du peintre pour les pleins airs.

De chaque côté de la grande toile de Montézin, Zuel se repose sur les agréables intérieurs de notre concitoyenne, Mme Berton-Maire.

Sur le pilonnau central, Sabatté nous conquiert avec son intérieur d'église, puissamment et sobrement marqué.

Paul Bessin manifeste son progrès avec deux portraits d'« Ouvriers Lobineurs », bien dessinés et où les effets de lumière sont particulièrement soignés.

Salle X. — Cette rotonde renferme des aquarelles et des dessins. Nous y relevons deux études de moineaux, par Jonas, qui reste toujours le maître du fusain.

Salle XI. — Le Lillois Maurois y occupe une place honorable avec le « Portrait d'un peintre » et Du Gardier nous y montre le « Bain de soleil » parfaitement réalisé.

(*A suivre.*)

— A Cachan, M. Pierre Michel, demeurant à Fontenay-aux-Roses, se promenait en compagnie d'un ami, lorsque ce dernier, se baissant, ramassa un revolver qui était tombé d'une poche de M. Michel. Le coup partit et M. Michel fut atteint à la tête. Il mourut peu après son admission à l'hôpital de Bicêtre.

On fête les héros de la mer

Un groupe de sauveteurs (Photo Keystone.)

Paris, 7 mai. — Les héros de la mer ont été fêtés cette après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au cours de la traditionnelle séance annuelle de la Société centrale de sauvetage. Le vice-amiral Lacaze, qui présidait cette émouvante cérémonie, a remis après les discours, la croix de la Légion d'honneur au héros Vlant, de l'île de Bréhat, qui depuis 35 ans, a dirigé 29 sorties qui ont permis de sauver 19 personnes en danger de mort, par gros temps. Des médailles et des prix ont été ensuite décernés pour des actes de dévouement. Cette manifestation, qui réunissait une nombreuse affluence, s'est poursuivie par un programme artistique.

Voici les principales récompenses qui ont été décernées: Canot de sauvetage des stations, Boulogne. Prix François Henry Provensal (1.000 frs). Prix de M. et Mme Grillon (500 frs). Médaille d'or, Arthur Violette, au patron Charles Fournier. Médaille de vermeil au mécanicien Caffier.

Prix baron et baronne Léopold Davillier (500 frs) (*a*) Evode Doublet, patron de pêche; Ferdinand Clère, Albert Devisme, Léon Devisme, Jean-Emile Bridenne; (*b*) Antoine Bridenne matelots volontaires (Le Hourdel). Sauvetage le 25 octobre 1932 d'un bateau de pêche sur les bancs de la Somme.

Médailles de bronze à Evode Doublet, sous-patron, Léon Devismes, Albert Devismes. Sauvetage le 4 septembre 1932 à l'embouchure de la Somme.

Prix Edmond Curnier (300 frs) à Decoster Jules, patron de la vedette du pilotage Alcyon, à Dunkerque, et à Morio Joseph, matelot mécanicien. Sauvetage le 24 octobre 1932.

Prix Alfred Lahire (135 frs) à Blanc, marin pêcheur, à Cap Breton. Médaille de bronze à Delpierre, patron du chalutier à vapeur *Mouette* de Boulogne. Sauvetage le 3 octobre 1932.

Prix Maurice Théry. Médaille de bronze à Bonvoisin François, sauvetage le 30 juillet 1932, à Audresselles.

Prix Léon Guérin (150 francs) à M. Sauvage. Prix Léon Guérin (150 frs) à M. Leprêtre. Sauvetage le 13 juillet 1932 à Equihen (Nord).

Médaille d'argent à M. Abraham Dubois, garde principal maritime. Sauvetage le 16 août 1932, à Gravelines.

Au cours d'une discussion, un Algérien reçoit un coup de couteau d'un compatriote à Flers-Breucq

Grièvement blessé, il est transporté à l'hôpital de Roubaix

Une scène dramatique, une tentative de meurtre, sur laquelle on ne possède que peu de détails, s'est déroulée, au cours de la nuit de samedi à dimanche, à Flers-Breucq, dans la populaire rue Jean-Jaurès.

Un drame dans la nuit, sans témoins, entre Algériens, voilà au fait ce qu'est cette affaire qui apparaît de prime abord comme un règlement de compte. Dans une histoire de ce genre, il est toujours difficile de connaître exactement la vérité, chacun ayant souvent intérêt à se taire. Mais la gendarmerie de Roubaix, saisie de l'affaire, enquête activement et le coupable, qui a pris la fuite, ne courra sans doute pas longtemps. Voici d'ailleurs ce que notre enquête nous permet de retracer :

Une partie de cartes qui finit mal

Au numéro 71 de la rue Jean-Jaurès, à Flers-Breucq, on trouve un cabaret tenu par un Algérien, Djeraf Rabah, âgé de 30 ans. La clientèle de ce café est naturellement composée presque exclusivement d'Algériens qui, parfois, se dérangent d'assez loin pour se retrouver entre compatriotes. Et c'est pourquoi, samedi soir, à 22 h. 30, on y trouvait encore un sujet algérien habitant Roubaix, Ali el Bessam Bouchedda, âgé de 25 ans, domicilié, 11, rue de l'Ermitage. Ce dernier avait entamé une partie de cartes avec son cousin et un autre Algérien, dont on connaît le nom: Messaoud Beddedin, 34 ans, mais non l'adresse. Le trio jouait, paraît-il, pour une tournée de chopes, mais aussi et surtout, croit-on, pour de l'argent.

Quoi qu'il en soit, le cafetier s'aperçut tout à coup qu'un des joueurs se disputait violemment avec Beddedin. Il s'interposa aussitôt et on lui expliqua que Beddedin, n'avant plus de monnaie, avait demandé cent francs en coupures au cousin de Bouchedda. Le cousin s'exécuta et tendit à son partenaire les coupures demandées, que l'autre empocha. Mais une fois ceci fait, il refusa de donner son billet de cent francs, alléguant l'avoir déjà remis en échange des coupures ! De là, la dispute.

Le cabaretier essaya de faire revenir le calme et n'y parvint pas. Puis, peu soucieux de voir une rixe se dérouler chez lui, il attrapa les deux compères par le bras et les mit à la porte. Bouchedda, qui en fait, n'avait rien à voir à cette dispute, suivit son cousin et sortit à son tour...

Un cri dans la nuit

Que se passa-t-il alors ? on ne sait trop. On entendit un cri déchirant et, quand on se précipita, on ne vit qu'un homme étendu sur le sol, se comprimant la poitrine avec les mains, et au loin, un autre homme courant à perdre haleine, et qui ne tarda pas à disparaître dans la nuit. Le blessé, c'était Bouchedda qui venait

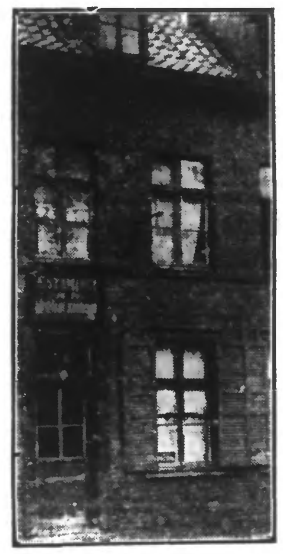

L'estaminet où a commencé la dispute tragique. (Ph. J. de Rx.)

de recevoir un coup de couteau et le fuyard n'était autre que Beddedim, l'auteur du coup de couteau.

Le blessé fut transporté chez M. Dalmain, 71, rue Jean-Jaurès, où M. le docteur Butin, mandé d'urgence, vint lui prodiguer des soins. Le praticien releva une plaie pénétrante du thorax au côté gauche, puis trouvant grave l'état de l'Algérien, il le fit admettre à l'hôpital « La Fraternité », de Roubaix. La gendarmerie de Roubaix, de son côté, fut avisée par le garde Alexandre Cocheteux, qui s'était rendu aussitôt sur place et vint enquêter sur cette affaire. Il est probable que Beddedin, une fois dehors, aura reçu sur le dos les deux cousins et il se sera alors servi de son couteau. Puis son coup fait, il se sera enfui sans s'occuper du blessé.

La blessure reçue par Bouchedda est grave, mais ne met pas ses jours en danger. A l'hôpital « La Fraternité », on est sans inquiétude sur son cas.

Cette tentative de meurtre a néanmoins causé une grosse émotion dans le quartier où l'on connaît très bien les acteurs de cette scène sanglante. Ajoutons que Beddedim est activement recherché et que l'enquête continue activement pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Les ravisseurs de la petite Peggy Macmath sont arrêtés

Chicago, 7 mai. — On mande de Harwich, à la « Chicago Tribune » :

Les ravisseurs de la petite Peggy Macmath, qui a été rendue hier à ses parents après le versement d'une rançon de 60.000 dollars, ont été arrêtés. Ce sont les deux frères Cyril et Kenneth Buck, propriétaires d'un garage. Les déclarations des frères Buck ont non seulement confirmé leur entière culpabilité, mais auraient mis la police sur la piste de deux individus spécialistes des enlèvements.

LA TOUR HISTORIQUE DE L'ÉGLISE DE SECLIN A RETROUVÉ SES CLOCHES

La petite ville de Seclin était en fête hier, à l'occasion du baptême de ses cloches. Quatre nouvelles cloches sont, en effet, venues compléter la série des 42, dont 38 sont destinées au carillon.

Mgr Jansoone, qui remplaçait le Cardinal Liénart dans la cérémonie de la bénédiction, a béni à la fois le carillon et les quatre nouvelles venues.

Toutes ses cloches seront montées d'ici à quelques mois dans la tour de l'ancienne église collégiale, rehaussée et aménagée spécialement par l'administration des Beaux-Arts et la Coopérative de reconstruction de Seclin.

Après la cérémonie, eut lieu un concert de carillon que dirigea M. Maurice Lannoy, carillonneur à Saint-Amand.

UN NAVIRE SUÉDOIS COULE A LA SUITE D'UNE COLLISION PRÈS DE FLESSINGUE

Anvers, 7 mai. — Le vapeur anglais « Malines » est entré en collision, à proximité de Flessingue, avec le vapeur suédois « Jamaïca ». Le « Malines » a eu l'avant entièrement défoncé et devra entrer demain en cale sèche. Le « Jamaïca » a été coupé en deux et a coulé. Tout l'équipage, soit 17 personnes, du navire suédois, a été sauvé. On ne signale pas de victimes à bord du « Malines ».

Les conversations de M. Roosevelt avec MM. Jung et Rosso, délégués italiens, sont terminées

Washington, 7 mai. — Les conversations de M. Roosevelt avec les délégués italiens, MM. Guido Jung, ministre des Finances et Augusto Rosso, ambassadeur d'Italie, viennent de prendre fin. Le communiqué publié à l'issue de ces entretiens, donne une idée assez exacte de ce que furent les conversations. Elles ont embrassé les problèmes économiques et politiques. Comme il fallait s'y attendre, aucun arrangement définitif n'est intervenu, mais des entretiens qui viennent d'avoir lieu le président Roosevelt a tiré une connaissance exacte et précise du point de vue de l'Italie sur les questions qui préoccupent actuellement le monde.

L'état actuel des travaux de la Conférence du désarmement a été longuement examiné.

Contre la Commission de contrôle permanente

Les Italiens se sont montrés nettement hostiles à l'institution d'une Commission de contrôle permanente et mobile réclamée par la France.

En effet, déclare M. Mussolini, il est impossible de désarmer tant que la méfiance régnera parmi les nations, et une Commission permanente et mobile serait un instrument d'un maniement fort délicat et capable de heurter certaines susceptibilités nationales.

La Commission de contrôle, de l'avis du gouvernement italien, devrait intervenir aussi rarement que possible et seulement en cas de nécessité absolue. Il est évident que M. Mac Donald a déjà exposé à M. Roosevelt ces différences essentielles entre les points de vue français et italien, mais les arguments de M. Mussolini viennent d'être exposés au président des Etats-Unis avec une force nouvelle.

Le traité de Versailles

Le problème de la révision des traités a également été abordé, mais comme les Etats-Unis ne sont pas directement intéressés à la question, celle-ci a été abordée surtout au point de vue moral. Le traité de Versailles, affirment les Italiens, a créé un état de choses dangereux pour la paix du monde. Des modifications doivent y être apportées et il faut discuter aussi rapidement que possible la possibilité de les mettre en pratique. L'essentiel du point de vue italien est non pas que les clauses du traité devenu caduc soient revisées maintenant ou dans cinq ou dix ans, mais que le principe de cette révision soit admis.

La parité navale franco-italienne

La question de la parité navale franco-italienne est demeurée au même point où elle se trouvait il y a quelques mois, c'est-à-dire que M. Mussolini se déclare prêt à discuter cette question avec la France sur la base d'une parité morale entre les deux marines sans insister sur une parité précise dans le tonnage.

Les problèmes économiques

En ce qui concerne les problèmes d'ordre économique, l'Italie s'est montrée d'accord avec M. Roosevelt pour admettre la nécessité d'une trêve douanière si l'on veut que la Conférence économique aboutisse à des résultats.

Quant au problème monétaire, le communiqué commun publié à l'issue de ces entretiens constate que les deux pays sont d'accord sur la nécessité de rétablir une mesure fixe pour les valeurs monétaires, et tous deux sont convaincus que cette mesure doit être l'or. Mais l'Italie, qui a maintenu un étalon-or restreint, et qui a informé le président des Etats-Unis qu'elle entend y rester attachée, considère qu'une stabilisation de droit, c'est-à-dire que chaque monnaie nationale doit trouver elle-même son niveau naturel et que le rapport d'une valeur monétaire à l'autre doit être établi ultérieurement.

Les dettes

La question des dettes (on sait que l'Italie, à l'échéance du 15 juin, doit verser aux Etats-Unis une somme de 32 millions de dollars) n'a été examinée que dans ses grandes lignes. Les Italiens comprennent parfaitement les difficultés que le président Roosevelt rencontre auprès du Congrès et, de son côté, M. Roosevelt se rend compte combien il sera malaisé à l'Italie de débourser près de 200 millions de lire dans la situation financière assez pénible qu'elle connaît en ce moment.

— Un garde de sûreté de service à la gare de l'avenue Gracia, à Barcelone, est devenu subitement fou et a tué une personne d'un coup de revolver. Les gardes d'assaut, après une petite fusillade, parvinrent à s'emparer du fou, qui était grièvement blessé.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 8 mai 1933 N° 21.

C'est pourquoi, impatient d'être hors d'atteinte, le chevalier de Hauteluce précipitait toujours son allure.

Adroit Museloup, tout rompu de courbatures, se cramponnait à sa selle avec une énergie désespérée, s'efforçant seulement de ne pas ralentir sa monture, dont l'ardeur n'avait pas besoin d'éperons. La noble bête, adroite et infatigable, galopait le nez au vent, sans jamais se laisser distancer par le cheval de Hauteluce.

De temps en temps, malgré ses efforts héroïques, Museloup ne pouvait retenir un gémissement plaintif, arraché par la douleur.

Chaque fois, il jetait un regard inquiet vers son maître ; puis, heureux que son « aie ! » involontaire n'eût pas été entendu, il continuait sa course en serrant les dents pour ne plus crier.

Au soir de ce même jour, ils entrèrent à Padoue.

La ville était encombrée de convois d'ambulances et de troupes. Sur les places et dans les rues, les voitures formées en parc, où les chevaux attachés à la corde, ne laissaient que d'étroits couloirs où la foule militaire et civile se pressait pour passer dans les deux sens, dans son brouhaha de conversations, de commandements, de rires, d'appels et de cris, dont par instants le diapason devenait assourdissant.

Nulle cachette n'était meilleure que cette cohue.

Dans ce tumulte, où se coudoyaient cent uniformes divers, Hauteluce et Museloup disparaissaient comme deux gouttes d'eau dans l'océan.

Ils trouvèrent à grand'peine une hôtellerie, dont une petite chambre sous le toit restait inoccupée.

Le capitaine mit aussitôt pied à terre.

On eût pu croire, en le voyant sauter légèrement de sa monture qu'il venait de faire une promenade d'agrément.

Mais Museloup, brisé de fatigue et les cuisses à vif, poussa un tel hurlement de douleur en descendant de cheval que Hauteluce l'entendit et remarqua alors, pour la première fois, l'état d'épuisement de son malheureux compagnon.

Nul n'avait encore prêté attention à son arrivée.

Le chevalier s'approcha vivement du cavalier.

— Qu'as-tu donc ? demanda-t-il à voix basse... Oublies-tu que tu es muet ?

A ce reproche, le pauvre l'Arrivé pâlit de telle façon que Hauteluce crut devoir le soutenir.

— Ce n'est rien ! souffla Museloup en se raidissant et en implorant d'un regard suppliant le pardon de son maître.

Emu par cette prière éloquente dans sa simplicité, le gentilhomme répondit par un sourire et un serrement de main énergique.

Deux larmes tombèrent des yeux de Museloup.

Un domestique de l'auberge s'approchant, Hauteluce l'interpella brusquement en allemand.

— Mets ces chevaux à l'écurie.

— L'écurie est pleine.

— Mets-les sous ce hangar.

— Tout est plein aussi.

— Au piquet alors. Là, contre la fontaine. Donne-leur à boire et double ration d'avoine. Je vais descendre moi-même dans un moment voir comment tu les auras soignés.

Comme le domestique emmenait les chevaux, Hauteluce constata que la selle de Museloup était couverte de sang.

— Appuie-toi sur moi ! dit-il à l'oreille de son valet, tu es un brave ! Viens te reposer.

Museloup, confus, voulut protester, mais son capitaine lui avait pris amicalement et solidement le bras, et il dut monter l'escalier jusqu'au troisième étage sans pouvoir se dégager.

La chambre qui leur fut indiquée se trouvait heureusement à l'extrémité d'un corridor et entièrement isolée, les voyageurs n'avaient donc à y craindre aucune indiscrétion des voisins.

Museloup remarqua cette situation favorable et sa langue s'en délia aussitôt.

— Ah ! Monsieur le Chevalier. Vous êtes trop bon pour moi ! J'ai honte et je souffre de le mériter si peu ! Demain, vous m'attacherez sur mon cheval afin que je vous suive encore ; mais après-demain, je serai mort.

Il y avait une si poignante conviction dans l'accent de Museloup, que Hauteluce en fut soudain vivement inquiet. Faudrait-il donc vraiment laisser le brave serviteur et continuer seul cette longue chevauchée à travers l'empire d'Allemagne.

— Nous irons moins vite, mon pauvre ami, répondit le chevalier avec une bienveillance attendrie.

— Si vous allez moins vite, vous serez pris, Monsieur, et ce serait ma faute !.... J'aime encore mieux mourir.

L'Arrivée était sincère. Sa franchise et son dévouement sans limites éclaiaient dans ses yeux.

— Alors, reprit Hauteluce, il faudra donc te laisser ?...

— A moins que Monsieur le Chevalier ne prenne une autre manière de voyager plus conforme à mon tempérament.

— Quelle manière veux-tu dire ?

— Je veux dire la manière des douairières et des vieux présidents à mortier : en voiture. J'ai ouï dire à ma tante Ribagnac, qui n'a jamais menti, que M. de Lautrec était allé une fois de Toulouse à Paris en cinq jours avec les mêmes chevaux attelés à un cabriolet : il ne pouvait aller à cheval, car il avait les deux jambes coupées... presque comme moi.

Cette proposition rendit toute sa joie à Hauteluce.

— Parbleu ! s'écria-t-il, voilà une idée excellente ! Demain nous partirons en voiture. Herr Steinmetz m'a assuré que ses chevaux s'attellent. Nous irons d'ailleurs plus vite ainsi et nous fatiguerons moins ces merveilleuses bêtes.

— Et votre dévoué et humble serviteur ! releva Museloup, rasséréné.

Il n'y avait qu'un seul lit dans la chambre, simple bateau de bois de chêne, posé sur deux tréteaux, portant une paillasse de feuilles de maïs desséchées et un matelas.

Hauteluce en retira la paillasse et l'étendit à terre. Puis il se mit en devoir de refaire consciencieusement le lit.

Museloup, rouge de confusion, aidait son maître autant que le lui permettaient ses courbatures.

Tout en agissant, il protestait.

— Mais que Monsieur le Chevalier ne se donne point cette peine ! Je ferai bien son lit tout seul.

Hauteluce riait et répondait :

— C'est bon ! C'est bon ! Attache bien les draps de ton côté. Là ! Fort bien.

Et quand ce fut terminé, il ajouta :

— Maintenant, tu vas te coucher là-dedans, et t'efforcer d'y retrouver, en dormant, quelques forces pour demain.

Adroit Museloup n'avait pas compris, il regardait le chevalier en ouvrant des yeux éhahis.

— C'est clair ! reprit Hauteluce. Moi, je ne suis pas plus fatigué que si je rentrais de courre le cerf à Marly ; cette bonne paillasse rebondie me suffira, tandis que toi...

— Tandis que moi, s'écria enfin Museloup avec indignation, Monsieur le Chevalier me prend pour une mauviette ! Eh ! bien, si vous couchez ici, conclut-il, en indiquant la paillasse, moi, je couche là !

Et il montra le plancher.

— Obéis-moi, s'il te plaît, répliqua Hauteluce sans pouvoir contenir son rire devant la violente exaltation de son serviteur. Si tu ne te soignes pas, tu seras obligé de me laisser continuer seul mon voyage....

— Je crois, ma parole, que ça vous ferait un fameux débarras : si je ne suis plus bon à rien, je vous quitte, ce n'est pas pour vous encombrer que je suis entré à votre service !

Museloup s'agitait si frénétiquement en parlant que ses gestes lui procurèrent tout à coup une douleur aiguë. Il se tut brusquement, le visage crispé par sa volonté de ne pas crier.

— Tu vois, le moindre mouvement est pour toi une torture... commença Hauteluce.

Mais il s'arrêta devant l'expression désespérée de son valet.

— Allons, dit-il, je constate que tu ne veux pas avouer ta faiblesse : c'est bien cela ! Je n'ai jamais douté de ton énergie, d'ailleurs... Moi, je sors pour acheter notre voiture... Que nous reste-t-il, à propos ?

L'Arrivé rougit légèrement. Le moment redouté arrivait.

— J'ai tout conservé, répondit-il. Pour être assuré de ne rien perdre de votre trésor, je le porte au cou... Le voici.

Ce disant, il présentait au capitaine le sachet confectionné par ses doigts maladroits, à Macaria.

Hauteluce le prit, en détacha les cordons soigneusement noués et jeta une exclamation de joie :

— Oh ! Oh ! Nous sommes plus riches que je ne le pensais ! Et c'est encore à la bonne fée que tu devras d'aller demain en voiture, mon bon l'Arrivé. C'est grâce à elle que ton martyre est fini.

Museloup grommela quelques mots incompréhensibles.

— Tu dis ? demanda Hauteluce distrait en regardant les bijoux, tandis que son esprit flottait dans une lointaine rêverie.

— Bien ! Bien ! bougonna Museloup.

— Tiens, il y avait aussi des médailles, fit Hauteluce surpris et attendri... Une de Saint-Georges et une de Notre-Dame... Chère et bonne fée !... Moi qui doutais... Aveugle !

De nouveau l'Arrivé laissa entendre un grognement inarticulé.

— Que dis-tu donc entre les dents ? questionna le chevalier.

— Je dis: oh ! oui.

— Oh ! oui !... Aveugle.

Le jeune capitaine fixa un instant son extraordinaire valet et répliqua avec une pointe d'humeur.

— Es-tu sorcier ou te moques-tu ? Que signifient tous ces mystères.

— Oh ! Je ne me moquerai jamais de Monsieur le Chevalier... Je le plains seulement...

— Tu m'intrigues prodigieusement ! Et de quoi me plains-tu, vraiment ?

Museloup se sentait sur des charbons ardents.

— De votre obstination, parbleu ! éclata-t-il irrésistiblement.

— En quoi suis-je obstiné ?

— A ne point vouloir deviner...

— Je ne sais ce dont tu parles.

— Des médailles et des bijoux qui sont dans ce petit sac.

— Mais j'ai parfaitement deviné...

— Non.

— Têtu ! Faut-il te dire le nom de la bonne fée ?

— Je serais bien aise de l'entendre de votre bouche.

— Mme de Payrac...

— J'en étais sûr ! Eh bien ! Monsieur le Chevalier se trompe: ce n'est pas Mme de Payrac.

Un immense étonnement mêlé de déception envahit Hauteluce.

— Qui est-ce donc ? demanda-t-il.

— J'ai juré de me taire... Maintenant j'en ai assez dit. Vous me hâcheriez en petits morceaux que je ne dirais pas un mot de plus.

(*A suivre.*)